

Assimilation et discrimination: des attitudes convergentes.

Pascal Tisserant¹

Anne-Lorraine Wagner¹, Piero Galloro² et Alexia Serre²

¹ Equipe Transdisciplinaire de l'Interaction et de la Cognition (ETIC)

² Equipe de Recherche en Anthropologie et Sociologie de l'Expertise (ERASE)

Université Paul Verlaine – Metz

UFR SHA – Ile du Saulcy

57045 Metz Cedex 01

Courriel : tisserant@univ-metz.fr



« Préjugés & Stéréotypes »

Projet à l'initiative de l'AFPS et de www.psychologie-sociale.org

Réalisé avec le concours du Ministère de la Recherche

**Assimilation et discrimination : des attitudes convergentes.
Pascal Tisserant, Anne-Lorraine Wagner, Piero Galloro et Alexia Serre.**

Dans le cadre d'une enquête menée pour le FASILD¹, nous avons cherché à étudier le lien entre acculturation et discrimination. Menée sur plus de 400 étudiants de premier cycle universitaire (DEUG et DUT) du Nord-Est de la France, elle établit un lien entre le fait de défendre l'assimilation et le renforcement des discriminations culturelles. La dynamique identitaire - liée au traitement de la différence entre le fait d'être ou non d'ascendance pluriculturelle² - des jeunes défendant l'assimilation, peut expliquer cette tendance plus marquée à discriminer.

En psychologie sociale, l'acculturation est vue comme un processus permettant à un individu de gérer, intra- et inter-individuellement, la disparité culturelle qu'il rencontre dans le cadre de situations de contacts de cultures. Les immigrés ou encore les expatriés sont confrontés à de telles situations. Pour les jeunes français dont les parents, voire les grands-parents, sont nés hors de France, la question de l'acculturation psychologique concerne le rapport qu'entretient l'individu à son ascendance étrangère au regard de son identité française. Plusieurs psychosociologues ont cherché à caractériser les formes prises par ce processus (Berry, 1980 ; Bourhis *et al.*, 1997 ; Camilleri, 1990)³ et ont développé différentes grilles d'observation. Dans cette enquête, nous avons adapté l'échelle d'acculturation de Bourhis, qui permet d'évaluer les attentes en matière d'acculturation des personnes d'origine étrangère. L'intérêt de cette approche réside dans le fait de pouvoir observer non seulement les formes d'acculturation privilégiées par les personnes qui les vivent, comme les immigrés, mais également les attentes de ceux qui les côtoient. La catégorie "avoir un parent ou un grand-parent né hors de France" (comparée au fait d'avoir ces mêmes ascendants tous nés en France) étant une construction sociale, il paraissait intéressant d'évaluer l'acculturation psychologique de la même façon, quelle que soit la catégorie à laquelle chaque jeune appartenait. 407 étudiants (dont 224 d'ascendance pluriculturelle) ont alors exprimé leur opinion en matière d'acculturation à propos des jeunes dont les parents ou les grands-parents sont nés dans un autre pays que la France, en se prononçant, sur une échelle d'accord, pour :

- l'intégration : conserver la culture du pays d'origine tout en adoptant la culture française,
- l'individualisme : refus de catégoriser autrui ou de s'auto-catégoriser en tant que membre d'un groupe culturel lié au pays d'origine et/ou à la culture française,
- l'assimilation : ne pas accorder d'importance à la culture d'origine et privilégier l'adoption de la culture française,
- la séparation ou la ségrégation : conserver la culture du pays d'origine et ne pas se mélanger avec la culture française,
- la marginalisation : ne pas accorder d'importance, ni à la culture d'origine, ni à la culture française et se positionner contre l'immigration.

Les résultats à ce questionnaire montrent que les étudiants privilégient largement l'intégration (68% de réponses favorables) puis, dans une moindre mesure, l'individualisme (36%), l'assimilation (13%), la séparation (6%) et la marginalisation (5%). Contrairement à l'histoire socio-politique de l'immigration en

¹ Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations.

² Dans cette étude nous limitons notre définition de l'ascendance pluriculturelle au cas des jeunes français ayant au moins un parent ou un grand-parent né dans un autre pays que la France et venu en France pour s'y établir.

³ Cf. Tisserant, P. et Wagner, A.L. (2005), pour une synthèse de ces trois approches de l'acculturation en psychologie sociale.

Assimilation et discrimination : des attitudes convergentes.
Pascal Tisserant, Anne-Lorraine Wagner, Piero Galloro et Alexia Serre.

France qui vise à assimiler les immigrés et leurs descendants (quand bien même les discours plus récents utilisent le vocabulaire d'intégration), la plupart de ces étudiants du Nord Est de la France défendent le respect des identités multiples dans la gestion de la disparité culturelle. L'importance de la diversité culturelle de cette région, dont le développement économique s'est effectué grâce à une main-d'œuvre étrangère venue de différents pays (Italie, Pologne, Espagne, Algérie, Maroc, ...) dans des temporalités successives explique en partie ce résultat. Au-delà d'une analyse des logiques sociétales ayant pu influencer sur les attitudes d'acculturation des individus d'ascendance étrangère dans cette région (Galloro, 2003), la généralisation de cette analyse au territoire français reste à étudier

Ces opinions en matière d'acculturation ont été mises en relation avec les réponses à un scénario mettant en scène une situation de discrimination. Ce scénario décrivait une situation de stage dans une société d'intérim où l'étudiant était confronté à la demande d'un client qui désirait recruter trois déménageurs en évitant "les personnes de couleur". Les 407 étudiants devaient se prononcer à propos de neuf réponses différentes, allant de l'accord avec le client fondé sur l'idéologie discriminatoire, à la volonté de réunir des preuves pour le dénoncer. Les résultats montrent que la réponse à ce scénario la plus choisie correspond au fait de parler de la demande du client au responsable d'agence (73%) même si 54% des jeunes expriment vouloir réunir des preuves pour dénoncer le client. De façon plus précise, la grande majorité des étudiants ne souhaite pas cautionner la discrimination (seuls 2,5% d'entre eux considèrent la requête du client comme "normale" et exécuteraient la demande) mais près de la moitié pourrait être amenée à la pratiquer dans le but de préserver leurs propres intérêts et/ou de ne pas déplaire à leur hiérarchie. La soumission à l'autorité constitue donc un facteur expliquant certains types de discrimination mais l'opinion en matière d'acculturation est également liée à ce phénomène.

En effet, le croisement de ces résultats traduit une relation statistiquement significative entre les formes d'acculturation privilégiées et les réponses au scénario (refuser ou renforcer la discrimination sur le lieu de stage). Le test du *ki-2* montre que l'opinion la plus liée aux réponses traduisant un refus des discriminations est l'individualisme et de façon moins significative l'intégration. De la même façon, les opinions les plus liées aux réponses renforçant la discrimination sont l'assimilation, la marginalisation et, de façon moins significative la séparation. Autrement dit, les opinions en matière d'acculturation reflétant une certaine ouverture interindividuelle (l'individualisme) ou intergroupe (l'intégration) sont, à la fois liées entre elles, et traduisent plus significativement un refus des discriminations. En revanche, les opinions visant à catégoriser autrui ou à s'auto-catégoriser dans l'une ou l'autre des appartenances culturelles ainsi cloisonnées (voire à exclure dans le cas de la marginalisation), conduisent dans le même temps ces étudiants à développer des comportements discriminatoires à l'égard des personnes de couleur. Cette explication de la discrimination culturelle⁴ faisant appel à un type de traitement de la différence spécifique va dans le sens de la mise en évidence d'une structure identitaire particulière chez les jeunes défendant l'assimilation.

⁴ Nous entendons par discrimination culturelle, toute discrimination fondée sur l'origine culturelle réelle ou supposée.

Assimilation et discrimination : des attitudes convergentes.
Pascal Tisserant, Anne-Lorraine Wagner, Piero Galloro et Alexia Serre.

Effectivement, une autre partie de ce questionnaire cherchait à évaluer la fonction de quatre groupes dans l'identité du sujet : les jeunes, les Français, les jeunes dont les parents et les grands-parents sont tous nés en France, les jeunes ayant des parents ou des grands parents nés dans un autre pays que la France. Les étudiants ont été amenés à exprimer, sous forme de courtes phrases, leur représentation de leur appartenance subjective aux quatre groupes étudiés avant d'envisager, dans une seconde phase, l'effet de ces représentations en terme d'acceptation (vs. rejet) et de valorisation (vs. dévalorisation) de soi⁵. Une trentaine d'analyses factorielles textuelles ont été réalisées, en fonction du groupe étudié, mais également en distinguant les réponses des étudiants en fonction de caractéristiques personnelles, notamment l'opinion en matière d'acculturation. L'analyse factorielle des étudiants défendant l'assimilation du groupe des jeunes d'ascendance pluriculturelle est la seule à donner, comme premier facteur, une structure identitaire explicative de la discrimination.

En effet, dans cette analyse, les représentations de la catégorie des "jeunes qui ont des parents ou des grands-parents nés dans un autre pays que la France" conduisent, d'une part, à une acceptation et une valorisation significative des représentations issues de l'endogroupe et, d'autre part, un rejet et une dévalorisation de celles provenant de l'exogroupe, indépendamment du fait d'être d'ascendance pluriculturelle (ce qui correspond à 40% des étudiants "assimilationnistes", essentiellement d'origine italienne et d'Europe de l'Est) ou non. Autrement dit, cette catégorie faisant appel à la diversité culturelle, est très saillante dans l'identité des sujets en attente d'assimilation et donne lieu à une différenciation catégorielle très marquée, comme dans la célèbre expérience du paradigme minimal de Tajfel *et al.* (1971). Comme dans cette expérience qui constitue une démonstration des préjugés et des discriminations à l'œuvre dans les relations intergroupes, le simple fait d'introduire une distinction du point de vue de l'ascendance (uniquement française ou pluriculturelle) de ces jeunes, suffit à établir des relations sur le mode de la discrimination. Pour les étudiants tournés vers l'individualisme ou encore l'intégration, ce phénomène n'est pas observé. Le traitement de la différence lié à l'ascendance culturelle n'est pas associé à une structure identitaire discriminante.

Pour conclure, le fait de défendre l'assimilation apparaît comme un bon prédicateur du potentiel à discriminer, en particulier les personnes de couleur : défendre l'assimilation, c'est aussi renforcer la discrimination. En effet, pour les étudiants de cette étude, le fait d'être favorable à l'assimilation conduit à proposer les réponses les plus discriminatoires à un scénario mettant en évidence ce phénomène sur un lieu de stage. De plus, cette opinion en matière d'acculturation des jeunes d'ascendance pluriculturelle relève d'une structure identitaire spécifique susceptible d'expliquer cette propension à discriminer sur la base du phénotype. Au regard de l'histoire de l'immigration, en particulier de la politique assimilationniste française (Sabatier et Berry, 1994), nous pouvons conclure ici sur une interrogation quant au bien fondé d'une promotion de l'assimilation dans la société française actuelle. Si l'assimilation a joué un rôle important dans l'adaptation des populations étrangères en France jusqu'à une époque récente, l'essor de la culturalité dans un monde valorisant la diversité culturelle et ses richesses marque la fin d'une époque.

⁵ Cette technique de recueil des données est une adaptation de l'IMIS (Investigateur Multistades de l'Identité Sociale) mis au point par Marisa Zavalloni (Zavalloni et Louis-Guérin, 1984) et le traitement des données suit la démarche préconisée par Chauchat et Durand-Delvigne (1999).

Assimilation et discrimination : des attitudes convergentes.
Pascal Tisserant, Anne-Lorraine Wagner, Piero Galloro et Alexia Serre.

Désormais, les jeunes sont davantage en attente d'une société française respectueuse des cultures d'origine des citoyens de ce pays (intégration) et / ou sont tournés vers le respect de l'individu dans ses choix (individualisme).

Références

- Berry J.W. (1980) Social and cultural change. In H.C. Triandis, R.W. Brislin (Eds.) *Handbook of cross-cultural psychology, vol. 5*. Boston, Allyn and Becon, pp.211-279.
- Camilleri, C. (1990). Identité et gestion de la disparité culturelle: essai d'une typologie. In C. Camilleri (Ed.), *Stratégies identitaires*. (pp85-110). Paris: PUF.
- Chauchat, H.; Durand-Delvigne, A. (Eds.) (1999). *De l'identité du sujet au lien social*. L'étude des processus identitaires. Paris: PUF.
- Galloro (Piero-D.) (2003), « "Logique de cercle" dans le recrutement d'étrangers : vers l'enfermement des relations interculturelles », *Interculturalités, Q2C*, n°4, 518 p., 203-221
- Tajfel, H.; Flament, C.; Billig, M.G.; Bundy, R.P. (1971). Social categorization and intergroup behaviour. *European Journal of Social Psychology*, Vol 1, 149-178.
- Tisserant, P. ; Wagner, A.L. (2005). Regards psychosociaux sur l'intégration. In V. Ferry, P. Galloro, Noiriel G. (Eds.) *20 ans de discours sur l'intégration*. Paris : L'Harmattan.
- Sabatier, C.; Berry, J. (1994). Immigration et acculturation. In R.Y. Bourhis, J.P. Leyens (Eds), *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*. (pp261-291). Liège: Mardaga.
- Zavalloni, M. ; Louis-Guérin, C. (1984). *Identité sociale et conscience, introduction à l'égo-écologie*. Montréal: Les Presses Universitaires de Montréal.